

DICTÉE 4

Support : Vincent Villeminot, *L'île*

Ce soir-là, Françoise nous réunit tous. Enfin, tous ceux qui se déplaçaient dans ce genre de circonstances. L'atmosphère était étrange, suspendue, mais sans nervosité ni électricité. Une sorte d'impatience tranquille. Notre mairesse s'installa à table, entourée de ses adjoints dont mon père. Je ne peux m'empêcher d'éprouver de la fierté chaque fois que je le vois parmi ceux qui décident. Elle annonça qu'on ne savait pas la raison ni même la nature des événements, mais que c'était grave. Quelque chose qui n'était jamais arrivé, qui était sans doute amené à durer. Peut-être l'armée viendrait-elle ... Le mot faisait penser à une guerre.

(Fin de la dictée pour les 6^e/ 5^e)

Les autorités compétentes l'avaient prévenue qu'il lui fallait prendre des dispositions pour empêcher toute intrusion, organiser l'autonomie énergétique et alimentaire, pour vivre en autarcie. La coupure de tous les réseaux téléphoniques, internet, de tous les réseaux d'information, suggérait une situation de crise incroyable. On ne savait pas ce qu'on redoutait. Mais il n'y avait probablement aucun secours à attendre, aucune assistance.

Elle expliqua que, dans ce contexte, le conseil avait pris un certain nombre de décisions conservatoires. On suspendait tout échange marchand, pour l'heure, sur l'île. Plus d'argent entre nous. Tout était réquisitionné pour l'usage des habitants. Il fallait que tout le monde joue le jeu, qu'on mette en commun les victuailles que chacun avait chez lui, si on en était d'accord. Il y eut des hochements de tête.

Au niveau lexical

I. 3 : « maresse » : le féminin de « maire » c'est-à-dire une femme qui exerce les fonctions d'élue de la commune, dans ce roman elle se prénomme Françoise.

I. 5 : « quelque chose » est de **genre masculin**, malgré la présence du nom « chose » qui lui est féminin !

I. 8 : « intrusion » : est un nom féminin de la famille du verbe « introduire », entrer dans un lieu sans y avoir été invité, sans y être attendu.

I.8 : « vivre en autarcie » : système de communauté dans laquelle peu d'échanges commerciaux vers l'extérieur sont effectués.

I. 11 : « des décisions conservatoires » : sont des décisions prises dans l'attente d'une décision définitive. (terme juridique)

I. 13 : « des victuailles » : des denrées alimentaires, des provisions de nourriture

Au niveau grammatical

Une seule difficulté d'ordre grammatical dans ce passage :
l'accord du participe passé « prévenue »

EXPLICATION :

Les autorités compétentes l'**avaient prévenue**.

Le verbe est conjugué au plus que parfait : temps composé ⇒ auxiliaire AVOIR + participe passé

Pour l'accord d'un participe passé avec l'auxiliaire AVOIR (cf correction de la dictée 1)

Ici le COD est le pronom « l' », mis pour « la mairesse, Françoise », donc accord féminin, singulier car le COD est placé devant le PP.